



*Mairie de*

**12120 CASSAGNES-BéGONHès**

☎ : 05.65.46.70.09 - 📧 05.65.46.70.09  
mairie-cassagnes12@orange.fr

**SEANCE DU lundi 20 juillet 2020 – 18 h 30**

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU SYNDICAT AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE (AGEDI)

DESIGNATION D'UN ELU CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

RESSOURCES HUMAINES : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LE SIVU CENTRE DE SECOURS

FINANCES :

- Budget primitif 2020 du budget lotissement les Chênes III
- Budget primitif 2020 du budget lotissement les Châtaigniers
- Budget primitif 2020 du budget assainissement
- Budget primitif 2020 du budget opérations funéraires
- Budget primitif 2020 du budget principal

FIXATION DES TARIFS DE DROIT DE PLACE POUR LE MARCHE GOURMAND

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**

Séance du 20 juillet 2020

A 18 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

---

**Présents** : Monsieur COSTES, Monsieur FRAYSSE, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame DRULHE, Madame LAGARDE, Monsieur CANIVENQ, Monsieur SOULIE, Monsieur BOUSQUET, Monsieur CRANSAC, Madame GAYRARD, Monsieur FRAYSSIGNES, Madame COSTES, Madame BLANC, Monsieur BOUSQUET, Monsieur ISNARD

**Excusé** : Monsieur SOULIE (points 1 à 6)

**Secrétaire** : Madame COSTES Geneviève

---

Date de la convocation : 15/07/2020

Effectif du conseil : 15

---

Déposé en Préfecture : 22/07/2020

Publié le : 22/07/2020

---

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU SYNDICAT AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE (AGEDI)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite des élections municipales, il est nécessaire de désigner, un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat AGEDI.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité désigne M ISNARD Claude comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I.

**OBJET : DESIGNATION D'UN ELU CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE**

Monsieur le Maire annonce que Madame la Préfète de l'Aveyron a adressé un courrier pour demander qu'un conseiller municipal soit désigné comme correspondant sécurité routière et soit dans ce cadre l'interlocuteur privilégié de la préfecture.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité désigne M ISNARD Claude comme correspondant défense de la commune de CASSAGNES-BEGONHES.

**OBJET : FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES**

Monsieur le Maire expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales. Il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le principe d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LE SIVU CENTRE DE SECOURS**

L'adjoint administratif de la commune de CASSAGNES-BEGONHES est amené à effectuer des tâches administratives pour le compte du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Centre de Secours.

Il convient de signer une convention de prestation de service pour la mise à disposition de notre agent de la commune au SIVU Centre de Secours.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention de prestation de services.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE LES CHENES 3**

Après avis favorable de la commission Finances qui s'est réunie les 17 juin 2020, 24 juin 2020 et 6 juillet 2020

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 024,32	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	25 604,04
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 152,91	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	45 055,59	042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 612,82
		R 002 Résultat reporté	42 005,96
<b>TOTAL</b>	<b>93 232,82</b>	<b>TOTAL</b>	<b>93 232,82</b>
<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
16 Emprunts et dettes assimilées	25 848,00	040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 055,59
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks)	25 612,82	R 001 Solde d'exécution positif	6 405,23
<b>TOTAL</b>	<b>51 460,82</b>	<b>TOTAL</b>	<b>51 460,82</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget annexe lotissement les Chênes III arrêté comme ci-dessus, voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

#### **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE LES CHATAIGNIERS**

Après avis favorable de la commission Finances qui s'est réunie les 17 juin 2020, 24 juin 2020 et 6 juillet 2020

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 297,37	002 - Résultat de fonctionnement reporté	6 510,29
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	488 933,00
66 CHARGES FINANCIERES	2 971,22	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	915 107,06	77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 699,86
043- OPERATION ORDRE SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 971,22	042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	497 232,50
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 356,87</b>	043- OPERATION ORDRE SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 971,22
		<b>TOTAL</b>	<b>1 006 356,87</b>
<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
001 - Solde d'exécution setion d'investissement	8 319,64		
16 Emprunts et dettes assimilées	409 554,92	16 Emprunts et dettes	
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks)	497 232,50	040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	915 107,06
		R 001 Solde d'exécution positif	
<b>TOTAL</b>	<b>915 107,06</b>	<b>TOTAL</b>	<b>915 107,06</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget annexe lotissement les Châtaigniers arrêté comme ci-dessus , voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

### **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Après avis favorable de la commission Finances qui s'est réunie les 17 juin 2020, 24 juin 2020 et 6 juillet 2020

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 600,00	70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.S ERV.	35 500,00
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 700,00	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 800,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	810,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	
66 - CHARGES FINANCIERES	12 688,11	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>35 510,00</b>
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 986,69	042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 500,00
022 Dépenses imprévues	3850,00	R 002 Résultat reporté	32 924,80
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>51 434,80</b>	<b>TOTAL</b>	<b>97 934,80</b>
042 operation ordre transfert entre sections	46500.00		
<b>TOTAL</b>	<b>97 934,80</b>		
<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 500,00	040 -OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	46 500,00
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 500,00	R 001 SOLDE D EXECUTION POSITIF REPORTE	23 527,36
<b>TOTAL</b>	<b>47 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 027,36</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget assainissement arrêté comme ci-dessus , voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

### **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET OPERATIONS FUNERAIRES**

Après avis favorable de la commission Finances qui s'est réunie les 17 juin 2020, 24 juin 2020 et 6 juillet 2020

<u>Dépenses Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17,27
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	250,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>267,27</b>
<u>Dépenses Investissement</u>	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>

<u>Recettes Fonctionnement</u>	
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	250,00
R 002 Résultat reporté	17,27
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>267,27</b>
<u>Recettes Investissement</u>	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget annexe opérations funéraires arrêté comme ci-dessus : au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

### **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL**

Après avis favorable de la commission Finances qui s'est réunie les 17 juin 2020, 24 juin 2020 et 6 juillet 2020

<u>Dépenses Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	227 595,72
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	250 345,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	125 025,87
66 - CHARGES FINANCIERES	11 500,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 920,87
022 Dépenses imprévues	10 000,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>637 387,46</b>
023 Virement à la section d'investissement	332 344,07
042 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	30 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>999 731,53</b>

<u>Recettes Fonctionnement</u>	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	18 000,00
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	19 412,00
73 - IMPOTS ET TAXES	351 352,81
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	224 301,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	78 225,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 600,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>693 890,81</b>
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 000,00
R 002 Résultat reporté	302 840,72
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>999 731,53</b>

<u>Dépenses Investissement</u>	
<b>20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3000,00</b>
<b>21 - IMMOBILISATIONS</b>	<b>93 735,79</b>

<u>Recettes Investissement</u>	
<b>119 - AMENAGEMENT PLACE DU CEOR</b>	<b>133 250,00</b>
<b>120 -BIBLIOTHEQUE -</b>	<b>1 493,25</b>

<b>CORPORELLES</b>	
119- AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CEOR	55 000,00
120- BIBLIOTHEQUE - PROJET EXTENSION DES HORAIRES	2 239,88
219- RENOVATION DE LA SALLE DES FETES	102 946,10
220 - BIBLIOTHEQUE - PROJET MISE EN ACCESSIBILITE NUMERIQUE	14 854,00
320- PAVILLON POLYGONE	5 000,00
408 - AMENAGT SECURISATION PLACE BOURNHOU	157 647,40
515-ACCESSIBILITE BATIMENTS	7 123,10
716-RD EN TRAVERSE TRANCHE 2	695 770,08
<b>TOTAL OPERATIONS EN COURS</b>	<b>1 040 580,56</b>
<b>020 Dépenses imprévues</b>	<b>10 000,00</b>
<b>16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>46 500,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 193 816,35</b>
<b>040 TOTAL OPERATIONS ENTRE SECTIONS</b>	<b>3 000,00</b>
<b>041 - TOTAL OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>43 000,00</b>
<b>Restes à réaliser</b>	<b>868 309,06</b>
<b>D 001 Solde négatif reporté</b>	<b>47 065,81</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 155 191,22</b>

<b>PROJET EXTENSION DES HORAIRES</b>	
219 - RENOVATION SALLE DES FETES	70 790,91
220 - BIBLIOTHEQUE - PROJET MISE EN ACCESSIBILITE NUMERIQUE	6 808,08
408 - AMENAGT SECURISATION PLACE BOURNHOU	234 714,41
716 - RD en TRAVERS - TRANCHE 2	246 855,78
<b>13 total SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT</b>	<b>693 912,43</b>

<b>16- EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>22 537,83</b>
-------------------------------	------------------

<b>10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES (FCTVA, taxe aménagement et excédent de fonctionnement capitalisée)</b>	<b>723 688,64</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 457 608,90</b>
<b>021 Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>332 344,07</b>
<b>040 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS</b>	<b>30 000,00</b>
<b>041 OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>43 000,00</b>
<b>Restes à réaliser</b>	<b>309 708,25</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 155 191,22</b>

Un état spécial de la section de Bouzinas et un état spécial de la section de Mas de Céor, le Moulin de Céor et le Cros de Céor sont pris en compte dans le BP 2020 du budget principal.

**ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE BOUZINAS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES			
<b>O11</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 606.07</b>			
				Solde positif reporté	1 606.07
<b>total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 606.07</b>	<b>total des recettes de fonctionnement</b>		<b>1 606.07</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>total des dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>total des recettes d'investissement</b>	<b>0</b>

**ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE MAS DE CEOR, MOULIN DE CEOR ET DU CROS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES			
<b>O11</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>500.00</b>	<b>77-</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>500.00</b>
<b>total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>500.00</b>	<b>total des recettes de fonctionnement</b>		<b>500.00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>total des dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>total des recettes d'investissement</b>	<b>0</b>

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 du budget principal arrêté comme ci-dessus ainsi que l'état spécial de la section de Bouzinas et l'état spécial de la section de Mas de Céor, Moulin de Céor et du Cros :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

**OBJET : FIXATION DES TARIFS DE DROIT DE PLACE POUR LE MARCHÉ GOURMAND**

Monsieur le Maire annonce qu'un marché gourmand est prévu le jeudi 13 août 2020 à CASSAGNES-BEGONHES, place du Centre.

Ce marché gourmand nocturne est à l'initiative du groupe projet "nouveau lieu" , en partenariat avec la Mairie et l'Association des Artisans et Commerçants cassagnols afin de répondre aux besoins émergents et de créer dans ce contexte particulier un moment de convivialité et de solidarité envers les commerces et producteurs locaux, ainsi que les exposants du marché hebdomadaire.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les droits de place à : 15 € le forfait pour l'emplacement et à 5 € le forfait pour l'électricité.

## **COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

DIA 01205720G0005 parcelle AB 203 - 17 RUE DU CENTRE - Non exercice du droit de préemption

DIA 01205720G0006 parcelle AB 13 - 2 LOT BEL AIR - Non exercice du droit de préemption

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Communauté de Communes**

Madame Karine CLEMENT vient d'être élue, Présidente de PAYS SEGALI COMMUNAUTE.

Monsieur Michel COSTES a été élu premier vice-président.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire – Mr COSTES Michel

